

Sélection Professionnelle



Ciment Plastique
Professionnel toutes saisons

CR-200

Description

Le CR-200 est un mastic d'étanchéité tout usage, sans amiante et à base d'asphalte, destiné à être appliqué sur des surfaces humides. Sa consistance gélatineuse permet une application facile même par temps froid. Ne coule pas sur les surfaces verticales lorsqu'appliqué à une épaisseur ne dépassant pas 6 mm (1/4" po.). Il assure une facilité d'application puisqu'il est moins sensible aux écarts de température. Principalement utilisé pour coller les bardeaux d'asphalte, il sert aussi à l'installation et la réparation de solins, chaperons, lucarnes, faîtières et pièces de fixation d'enseignes et autre.

Préparation de surface

Les surfaces doivent être saines, propres et exemptes de poussière, saleté, rouille, huile, graisse, peinture écaillée, frimas ou de tout autres contaminants.

Application

Pour boucher les raccords, joints et fissures, faire pénétrer profondément dans les interstices. Faire bomber en surface pour éviter l'accumulation d'eau. Pour recoller les bardeaux, appliquer seulement 3 points de 25 mm (1" po.) également répartis. Pour faciliter l'application par temps froid, garder le produit dans un endroit tempéré.

Nettoyage

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'essence minérale.

Norme

CAN/O.N.G.C. 37.5-M89

Emballage

Offert en format de 4kg et 20kg

Durée de conservation

Ce produit peut être conservé dans son contenant original fermé hermétiquement jusqu'à 12 mois suivant la date d'achat par l'utilisateur.



Tableau de données techniques

Caractéristique	
Couleur	Noir
Solide	70 %
Densité Relative	1,17 kg/L (9,8 lbs/gal)
Pouvoir Couvrant	0,3 m ² /kg (3,2 pi ² /kg) pour une pellicule de 3 mm (1/8 po)
Temps de séchage*	À 50 % H.R. 20°C (68°F)
Sec au toucher*	4 heures
Complètement sec*	48 heures
Température de fonctionnement	Maximum : 85°C (185°F) enduit sec
Température d'application	10°C (50°F) (épaissit à basse température)
Résistance chimique	Résistant à l'eau, au chlorure de calcium, au sel et aux solutions légèrement acides ou alcalines. Ne résiste pas aux huiles, graisses et solvants
Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	Pellicule de 3 mm (1/8 po) avant séchage 2,9 ng/Pa.m ² .s (0,05 perms)

*Le temps de séchage dépend de la méthode d'application, de la température ambiante et de la porosité des surfaces.

Restriction

Si le produit est appliqué près d'une unité de ventilation ou de climatisation, prendre les précautions nécessaires pour éviter l'infiltration d'odeurs de solvant vers l'intérieur. Ne pas appliquer sur les enduits en brai de goudron de houille. Par temps froid, tempérer le produit dans un endroit chauffé pour faciliter l'application. Protégez le produit fraîchement appliqué ou le contenant ouvert de la flamme ou de travaux de soudure. Pour USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT.

Garantie

Garantie limitée de 5 ans lors qu'installé et/ou appliqué selon les recommandations du fabricant. Nous remplacerons le produit qui présente un défaut de fabrication. En aucun cas, le fabricant ne sera tenu responsable d'un montant excédant le prix d'achat du produit utilisé. Le consommateur doit s'assurer que le présent produit convient à l'utilisation voulue. Les conditions atmosphériques, les compétences de

Avertissement



PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU.
Éviter tout contact avec les yeux, la
peau et les vêtements. Tenir hors de la
portée des enfants.
COMBUSTIBLE: Tenir loin des flammes
et des étincelles.
PREMIERS SOINS : Contient du solvant
Stoddard. En cas d'ingestion, appeler
immédiatement un centre antipoison ou
un médecin. Ne pas provoquer le
vomissement. En cas de contact avec
les yeux, rincer avec de l'eau pendant
15 minutes. En cas de contact avec la
peau, nettoyer avec de l'huile minérale
suivie d'eau savonneuse et bien rincer.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES
ENFANTS.
LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE AVANT
D'UTILISER CE PRODUIT.

Sélection Professionnelle



l'applicateur et les conditions de la surface étant indépendantes du contrôle du fabricant, nous limitons notre responsabilité pendant un an suivant la date d'achat, avec preuve d'achat, au remplacement du matériel défectueux seulement, dans son contenant hermétique d'origine.

